

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SEANCE DU

10 FÉVRIER 2011

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Attribution de bourses
pour les projets jeunes**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 11 février 2011
par voie d'affichages
notifié le 17 février 2011
transmis en sous-préfecture
le 18 février 2011
et qu'il est donc exécutoire.

Le 21 février 2011

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Amaury de BARBEYRAC

L'an deux mille onze, le 10 février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 février deux mille onze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND*, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

* Madame LEGRAND (sauf pour le dossier 11 A 00, le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2010, le compte rendu des actes administratifs, les dossiers 11 A 01 et 02)

Avaient donné procuration :

Madame MAUVAGE à Madame de JOYBERT
Monsieur PERRAULT à Monsieur LAMY
Madame TÉA à Madame de CIDRAC

Secrétaire de Séance :

Madame ROCCHETTI

N° DE DOSSIER : 11 A 13

OBJET : ATTRIBUTION DE BOURSES POUR LES PROJETS JEUNES

RAPPORTEUR : Monsieur PIVERT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

De nombreux jeunes Saint-Germainois souhaitent mettre bénévolement leur temps et leurs compétences au service d'autrui. D'autres cherchent un moyen de financer un projet culturel, sportif ou artistique personnel.

Un jury, composé des membres de la Commission « éducation – culture - jeunesse et sports », s'est réuni le 31 janvier dernier pour sélectionner des projets parmi ceux réceptionnés. Dans le cadre de l'attribution annuelle de bourses pour les projets jeunes, le jury a retenu les projets suivants :

- « Madagascar » : aider les enfants des rues des grandes villes pour les réinsérer dans la société par le logement en centre d'accueil, la nourriture, la scolarité et l'apprentissage ;
- « Népal 2011 » : aider les orphelins avec l'association Rainbow Children Home ;
- « Rosalie » : construire une voiture à pédales « Rosalie » tout au long de l'année destinée à être utilisée comme moyen de transport pour le camp itinérant de juillet 2011 ;
- « Pâtisserie pour la maison verte » : fournir deux flans pâtisseries par semaine aux sans-abris usagers de la maison verte.

Il est proposé au Conseil Municipal d'octroyer une bourse de 850 € aux trois premiers projets et 414 € au quatrième projet.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

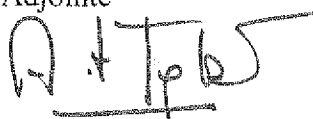
Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Monsieur FRUCHARD ne prenant pas part au vote,

ACCORDE une bourse de :

- 850 € aux projets « Madagascar », « Népal 2011 » et « Rosalie »,
- 414 € au projet « Pâtisserie pour la maison verte ».

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,
Pour le Maire et par délégation,
la Maire-Adjointe



Armelle de JOYBERT